



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Ouvrier / Ouvrière paysagiste

L'ouvrier ou l'ouvrière paysagiste aménage et entretient les jardins des particuliers ou les espaces verts publics. Il ou elle exerce au sein d'un service public ou bien travaille dans une entreprise du paysage.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **CAP ou équivalent**

Salaire débutant : **1868 €**

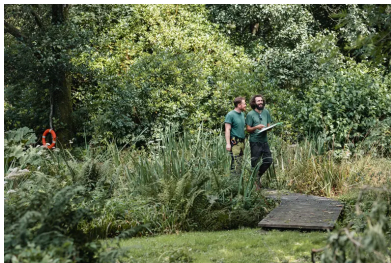
Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Synonymes : Jardinier / jardinière d'espaces verts, Jardinier / jardinière-paysagiste, Jardinier / jardinière paysagiste en aménagement, Jardinier / jardinière paysagiste en entretien

Métiers Associés : Jardinier / jardinière spécialisé en maçonnerie paysagère

Secteurs professionnels : Architecture urbanisme paysage, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'aime bouger, J'aime la nature, J'aimerais travailler dehors, Je rêve d'un métier artistique



© SolStock/E+/Getty Images

Le métier

Entretien du paysage

Chargés de mettre en place, d'aménager et d'entretenir les espaces verts, les ouvriers et ouvrières paysagistes s'occupent des parcs, jardins, massifs, terrains de sport. En cas de création d'un nouvel espace vert, il s'agit de travailler d'après les plans des paysagistes qui l'ont conçu.

Plantation, protection, taille

Au départ, il faut préparer les sols en retournant la terre, apporter les engrais nécessaires, désherber ; avant d'effectuer les semis et les plantations de végétaux de toute nature (gazon, plantes, arbres, arbustes). Il faut aussi tailler les arbres, les arbustes et protéger, si besoin, les végétaux grâce à des bâches, des écorces, des tuteurs, des grillages etc. L'ouvrier ou l'ouvrière paysagiste s'occupe également des pelouses (tonte, scarification etc.), ramasse les feuilles, débroussaille, désherbe, bine les massifs et apporte aux végétaux les éléments nécessaires : eau, engrais, traitements phytosanitaires.

Maçonnerie et électricité

Savoir conduire des engins tels que des tracteurs-tondeuses, des taille-haies mécanisés est impératif. Réaliser des travaux de plomberie, de maçonnerie, de terrassement ou d'électricité est parfois nécessaire, par exemple sur un chantier de pose de dalles, de bordures ou de mobiliers urbains. Installer des systèmes d'arrosage ou mettre en place des éclairages extérieurs est aussi courant.

Compétences requises

Le sens de l'esthétique

L'ouvrier ou l'ouvrière paysagiste doit bien connaître les végétaux, leur développement et leur entretien. Le métier requiert un certain sens de l'esthétique afin de bien percevoir l'harmonie des formes et des couleurs. Il demande aussi du soin et de la minutie, car les végétaux sont souvent fragiles.

La sécurité avant tout

Une bonne condition physique est nécessaire pour travailler en extérieur. La pratique du métier exige aussi un respect strict des règles de sécurité concernant les matériels et les produits utilisés.

Un bon relationnel

La connaissance des techniques de plomberie, de maçonnerie, de terrassement ou d'électricité sont indispensables pour pouvoir réaliser des petits travaux. Enfin, pour travailler en équipe et éventuellement communiquer avec les clients ou les usagers, l'ouvrier ou l'ouvrière paysagiste doit avoir un bon relationnel.

Où l'exercer ?

Dans le public ou le privé

L'ouvrier ou l'ouvrière paysagiste peut exercer ses activités dans le cadre d'une entreprise de travaux paysagers, généralement de petite taille (5 à 10 personnes). Mais les emplois se trouvent aussi dans les entreprises publiques ou les collectivités territoriales (mairie, office HLM, hôpital, parc régional, etc.). Il ou elle peut travailler, selon les cas, dans une grande ville, un village ou en milieu rural.

Dehors par tous les temps

Le travail s'effectue en solitaire ou en équipe sur les instructions d'un chef d'équipe, d'une conductrice de travaux ou du chef d'entreprise. Le métier s'exerce le plus souvent dehors et par tous les temps. Les déplacements sont fréquents. Il est parfois nécessaire de porter de lourdes charges.

Protection obligatoire

L'ouvrier ou l'ouvrière paysagiste utilise des matériels potentiellement dangereux (tracteurs, tondeuses, tronçonneuses) et des produits (engrais, pesticides naturels) qui peuvent nécessiter de se protéger à l'aide d'EPI (équipements de protection individuelle) : casque, masque, gants, lunettes, selon les cas. De même, travailler en hauteur (pour la taille des arbres) est possible.

Les études

Après la 3^e

2 ans pour préparer un CAP agricole jardinier-paysagiste ou un BPA ouvrier spécialisé en paysage. 3 ans pour préparer un bac professionnel aménagements paysagers, un BP aménagements paysagers. Ces diplômes peuvent être complétés par un CS (certificat de spécialisation) jardinier de golf, par exemple.

CAP ou équivalent

→ [BPA ouvrier spécialisé en paysage](#)

→ [CAPa jardinier-paysagiste](#)

CAP ou équivalent + 1 an

→ [CS jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés](#)

bac ou équivalent

→ [Bac pro aménagements paysagers](#)

→ [BP aménagements paysagers](#)

→ [Technicien des jardins et espaces paysagers](#)

bac + 1

→ [CS sols sportifs engazonnés](#)

Emploi et secteur

En petite entreprise

Le secteur du paysage comprend beaucoup de petites entreprises (93 % emploient moins de 10 salariés). En 2024, on comptabilisait plus de 33 500 entreprises du paysage, employant au total 112 400 salariés, dont 71,5 % sont des ouvriers. Ces entreprises travaillent pour les particuliers, les entreprises privées et les collectivités publiques. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est celle qui comporte le plus d'entreprises. Le secteur embauche : 8 100 emplois salariés nets ont été créés en 2022 et 2023.

Dans la territoriale

Les citoyens et citoyennes aspirent à mettre du vert dans leur environnement. Dans les villes, il y a une forte demande d'arbres, de pelouses et de fleurs. Les employeurs publics sont donc essentiellement les collectivités territoriales qui recrutent, elles, sur concours ou sur contrat, principalement des agents et agentes techniques (sur qualification) territoriaux (catégorie C de la fonction publique).

Évolution de carrière

L'ouvrier ou l'ouvrière paysagiste peut se spécialiser, par exemple, en préparant un CQP (certificat de qualification professionnelle) en maçonnerie paysagère ou un CS (certificat de spécialisation). Devenir chef ou cheffe d'équipe est accessible avec le niveau bac professionnel au minimum et de l'expérience. Créer sa propre entreprise est une autre option.

Secteur

Salaire du débutant *

À partir de 1868 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Site de l'Union nationale des entreprises du paysage présentant les métiers.](#)

[Site du Centre national de la fonction publique territoriale](#)

[Site du ministère en charge de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Une page relative aux métiers et formations dans l'enseignement agricole.](#)

[Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture.](#)

[Site dédié aux métiers de la biodiversité \(répertoire des métiers et des formations\).](#)

[Métiers du golf](#)

Librairie



PARCOURS

Architecture, urbanisme et paysage

Paru le 19/07/2024

Broché • 12,00 €

PDF • 8,00 €

Centres d'intérêt

[J'aime bouger →](#)

[J'aime la nature →](#)

[Je rêve d'un métier artistique →](#)

Autres métiers à découvrir

Responsable des espaces verts

Technicien paysagiste

Paysagiste

Élagueur

Urbaniste